



Lettre d'informations

Reprise des activités à la MJC

Madame, Monsieur,

Veillez trouver dans ce courrier, des informations relatives à la reprise des activités de la MJC, aux inscriptions, aux conditions sanitaires et aux protocoles mis en place. (Document joint)

Les adhérents réinscrits avant le 10 juillet pourront reprendre leurs activités à partir du **Lundi 28 septembre** selon le planning des activités.

Le protocole sanitaire mis en place entraîne l'arrêt de la séance 10 minutes avant l'horaire habituel pour les activités d'1h ou plus, et de 5 minutes pour les cours individuels de 30 minutes. Ceci afin de procéder à l'aération et à la désinfection des salles, matériels...

La reprise des activités Aide scolaire, minivitagym (0 à 36 mois) et gym dans l'eau est pour le moment reportée.

Concernant l'activité Gym pour tous, les adhérents réinscrits doivent se positionner **avant le 23/09** sur uniquement 2 créneaux par semaine pour limiter le nombre de personne dans les salles (25 personnes maximum autorisées) et respecter la distanciation physique. Pour cela, vous pouvez envoyer un mail à accueil@mjccastanet.fr ou bien déposer votre choix dans la boîte aux lettres de la MJC. Nous faisons appel au civisme de chacun, les créneaux de 17h30 à 21h00 et du samedi matin sont réservés prioritairement aux actifs, afin de permettre à un plus grand nombre de reprendre son activité.

Les cours de gym seront identiques à savoir : réveil musculaire et développement physique général afin d'effectuer une reprise sportive en douceur.

L'activité basket reprendra le **Lundi 21 septembre** en raison de l'échéance en compétition départementale.

Dans tous les cas, vous bénéficiez d'une période d'essai jusqu'aux vacances de toussaint ; en cas d'arrêt, votre dossier vous sera remis et rien ne vous sera débité sur simple demande d'abandon par mail ou courrier.

Si vous ne vous étiez pas réinscrits avant le 10 juillet 2020 et que vous souhaitez procéder à votre inscription, vous pouvez télécharger les documents sur notre site internet www.mjc-castanet-tolosan.fr et nous les faire parvenir soit par courrier soit en le déposant dans la boîte aux lettres de la MJC à partir du 21 septembre. Les inscriptions seront faites par ordre d'arrivée des dossiers.

La reprise des activités pour nouveaux les inscrits de septembre se fera le 5 octobre.

Les inscriptions à l'activité musique et le choix des horaires se feront le mercredi 23 septembre de 16h30 à 19h00 à la MJC (20 avenue de Toulouse).

Pour toutes informations supplémentaires :

- Une permanence par les membres du Conseil d'Administration se tiendra du 21/09 au 25/09 à la MJC de 17h00 à 19h00.
- Vous pouvez nous écrire à accueil@mjccastanet.fr

Nous sommes conscients de la difficulté de cette rentrée 2020, nous faisons tout notre possible pour garantir votre sécurité et vous permettre de reprendre vos activités.

Au plaisir de vous accueillir à nouveau à la MJC,

Bien Cordialement,

Le Conseil d'Administration de la MJC.